



L'Édito

Depuis le 1er janvier 2023, la nouvelle Pac s'applique. Elle change de nom et se nomme désormais PSN, privilégiant l'aspect national mais elle ne change pas de philosophie. Il s'agit toujours d'aides à l'hectare pour favoriser la compétitivité sur les marchés mondiaux. Cette reconduction des principes élaborés en 1992 est étonnante dans le contexte actuel de la crise entraînée par la guerre d'Ukraine.

Les grandes lignes de cette programmation 2023-2027 avaient été définies par la précédente Commission européenne, bien avant que la Russie n'envahisse l'Ukraine. Elle repose toujours sur les bienfaits d'une ouverture sur les marchés mondiaux et sur le principe du découplage des aides. Il faut reconnaître que l'UE avait obtenu d'assez bons résultats dans la mesure où elle était la seule des trois grandes puissances du monde à avoir un très fort excédent de sa balance commerciale des produits alimentaires, au point de rivaliser avec le Brésil.

La guerre d'Ukraine ne faisait pas partie des scénarios de mondialisation établis par l'OCDE et l'OMC. Elle a provoqué une brusque montée des prix des céréales, même dans l'UE qui reste largement excédentaire. Grâce à la PAC, l'UE avait gardé un potentiel de production plus de deux fois supérieur à celui de la Russie. Mais cela n'a pas empêché les éleveurs européens de payer leurs céréales au même prix que les pays déficitaires. Par contagion, la moyenne des prix agricoles à la production a augmenté en France de 30 % par rapport à la moyenne cinq ans. Si ces augmentations bénéficient au revenu des agriculteurs, elles alimentent l'inflation et remettent en cause la cohésion sociale en développant les inégalités. Les contribuables européens sont en droit de se demander s'il est souhaitable de continuer à verser des aides quand les prix de marché sont élevés, parce que l'UE continue d'appliquer le principe absurde du découplage que les Américains ont abandonné depuis longtemps.

Au-delà de ces problèmes internes, rappelons-nous que la PAC a toujours été liée à notre rapport à la guerre et en particulier, la guerre froide. La première PAC est née des privations de la guerre mais elle a été réellement mise en œuvre au moment de l'érection du mur de Berlin. La réforme de 1992 a été décidée après sa chute sans imaginer que les terres noires d'Ukraine et de Russie pourraient redevenir le grenier à blé qu'elles ont été pendant des siècles.

La PAC avait pour premier objectif de permettre à la fois un bon revenu pour les producteurs et des prix à la consommation alimentaires raisonnables. Curieusement, les Etats européens interviennent davantage sur le prix de l'énergie que sur celui des produits agricoles. Quand l'idéologie l'emporte sur le réalisme cela entraîne des crises, jamais bénéfiques à long terme.